

COMMUNE D'ARGUEL
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 novembre 2017

Les convocations ont été faites le 06 novembre 2017

Ordre du jour

- 1) **DM1 sur Budget Assainissement**
Régularisation de l'amortissement des travaux
- 2) **Intercommunalité CAGB**
- Evaluation des charges de mutualisation de la Direction d'Urbanisme et le transfert de la base nautique d'Osselle
- Syndicat de la Haute Loue : Aprobation des nouveaux statuts
- 3) **Prévision de travaux en 2018**
- Choix de la Commission Patrimoine et demande de subvention DETR
- 4) **Vente de bois de chauffage façonné :Acceptation du montant de 60 €**
- 4) **Reconduction de la mise à disposition de Monsieur VARECHON**
- 5) **Role affouage et prix de vente**
- 6) **Informations et Questions diverses**

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 13 novembre 2017 à 20h30, sous la Présidence de Monsieur André AVIS Maire.

Présents : André AVIS, Claude GRESSET, Antoine CLAUDET, Pascal HUGUET, David LORTON, Didier MARCHAL, : Daniel VOIDEY , Régis GIRARDET

Excusés : Jean Loup Eglin donne procuration à Didier Marchal

Absent : Mathias BOUGNON

Monsieur Didier MARCHAL a été désigné secrétaire de séance ; Le Maire a déclaré la séance ouverte à 20 h45

1) DM 1 sur le budget assainissement

Afin de prendre en compte l'amortissement d'un regard posé en 2015, le Maire propose en DM1 Assainissement : +151.20 € en recette et dépense.

Décision adoptée à l'unanimité

2) Intercommunalité : évaluation des charges de mutualisation de la Direction Urbanisme et le transfert de la base nautique d'Osselle

Le maire présente le projet de reprise de la base d'Osselle par la CAGB, un adjoint précise qu'un aménagement de loisirs est envisagé pour un coût de 7 millions d'euros.

Décision adoptée à la majorité : 1 abstention, 8 pour

2 Bis) Proposition des nouveaux statuts provisoires de la Haute Loue suite à la prochaine prise de compétence « eau » par la CAGB

Les statuts devront encore évalués en 2020

Décision adoptée à la majorité : 1 abstention, 8 pour

3) Prévision des travaux communaux pour 2018

Conformément à la demande formulée lors du dernier conseil municipal, la commission patrimoine s'est rendue sur tous les endroits identifiés les plus urgents. Elle a élaboré une réflexion sur les priorités à définir sur l'exercice 2018.

La commission soumet les éléments suivants :

5 membres de la commission sur 6 présents se prononcent pour une réfection sur une partie du chemin de « la verte montagne »

1 membre de la commission sur 6 présents se prononce en faveur d'une réfection de la partie basse de la route de la « chassagne »

Le Maire soumet au vote les propositions de la commission

Décision adoptée à la majorité : 1 contre, 8 pour

Les travaux à la « verte montagne se feront en autofinancement pour une somme d'environ 40000€.

La distance prévue est de 300 mètres environ. Le revêtement est prévu en bicouche.

4) Vente de bois de chauffage

Suite à la vente du bois de chauffage façonné, stocké sous le bâtiment de la mairie, le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de d'encaisser le chèque de 60€ pour le paiement des 3 stères vendus.

Décision adoptée à l'unanimité

5) Reconduction du contrat aidé de Monsieur VARECHON

La reconduction au Syndicat du Marais du contrat aidé de Monsieur VARECHON est acté. Un temps partiel est toujours dédié au bénéfice des communes adhérentes au Syndicat du Plateau. Monsieur VARACHON assurant

sa mission avec utilité, compétences et sérieux, Monsieur le Maire propose la reconduction de sa mise à disposition à la commune d'ARGUEL à hauteur de 2 jours par mois.
Cette proposition est approuvée à l'unanimité

6)Projet d'aménagement d'un lotissement en haut du chemin des pierres.

Le Maire propose 2 esquisses de plan pour l'aménagement de la parcelle.

- Une avec possibilité d'implanter 3 maisons
- Une avec possibilité d'implanter 4 maisons

Après discussion, le conseil décide de retenir la possibilité de 4 parcelles avec la justification suivante :

- Les demandes sont déjà supérieures à l'offre
- Les petites parcelles permettront une accessibilité à la propriété aux revenus plus modestes (jeunes couples par exemple) en raison du coût mesuré du prix du terrain.
- Actuellement, la densification de l'habitat est encouragée afin de préserver les terres cultivables.

Le conseil décide de poursuivre l'étude en missionnant un géomètre pour évaluer le coût de réalisation ainsi qu'une implantation plus concrète.

7) Informations diverses

Le Maire informe que les modalités administratives sont en cours suite à l'achat du terrain près de la chapelle. Le Maire demande l'autorisation de passer une annonce sur le bon coin pour chercher une personne intéressée par les acacias à proximité du cimetière. Avant de passer l'annonce il est proposé de demander si l'agriculteur exploitant demeurant sur la commune serait éventuellement intéressé.

Suite au « mot du Maire » paru dans le dernier « l'Arguelien » faisant état d'une réflexion à mener en vue d'un rapprochement avec d'autres communes, un conseiller émet le souhait que cette question puisse être abordée lors d'un prochain conseil. L'ensemble des conseillers approuve cette proposition.

RAPPEL de quelques dates :

- Vœux du Maire et des conseillers : le Dimanche 07 janvier 2018
- Repas des anciens : le samedi 20 janvier 2018
- Prochain conseil municipal : le lundi 18 décembre 2017

Fin de la séance à 22h15

MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS A LA REUNION du 13 novembre 2017

Nom	Fonction	Présents / Excusés Procurations	Signature
AVIS André	Maire	Présent	
GRESSET Claude	Adjoint	Présent	
EGLIN Jean-Loup	Adjoint	Excusé, donne procuration à Didier Marchal	
VOIDEY Daniel	Adjoint	Présent	
BOUGNON Mathias	Conseiller	Absent	
CLAUDET Antoine	Conseiller	Présent	
GIRARDET Régis	Conseiller	Présent	
HUGUET Pascal	Conseiller	Présent	
LORTON David	Conseiller	Présent	
MARCHAL Didier	Conseiller	Présent	